Informations Clés pour l'Investisseur
Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD PATRIMOINE MODERATO

Compartiment de la SICAV LAZARD MULTI ASSETS

Ce compartiment d'OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS

FR0011261163 - PC EUR

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World All Countries ; 90% ICE BofAML Euro Broad Market Index. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Politique d'investissement : En s'appuyant sur une allocation discrétionnaire et en cherchant à optimiser le couple rendement/risque, la réalisation de l'objectif de gestion passe par la construction d'un portefeuille à faible volatilité en sélectionnant des classes d'actifs qui sont généralement dé-corrélées entre elles ou corrélées négativement (ce qui signifie que la valeur des actifs pourra évoluer en sens inverse).
A cet égard, sur l'horizon d'investissement recommandé le niveau de volatilité de l'allocation stratégique devrait être proche de 3,5% et généralement inférieur à 5%.
Le poids des actions et l'exposition cumulée aux obligations High Yield et aux dettes subordonnées financières sont définis de manière discrétionnaire en ligne avec le scénario boursier de Lazard Frères Gestion dans le respect des marges de manœuvre. Enfin, la construction de portefeuille finale s'appuie sur une optimisation ayant pour objectif de réduire la volatilité du portefeuille en sélectionnant les actifs les plus décorrélants.
Les rendements espérés et les risques associés à chaque classe d'actifs ont été déterminés en se basant sur des historiques longs (supérieurs à 10 ans).
Les investissements seront réalisés aussi bien en direct que via l'utilisation d'OPC.
L'allocation stratégique sera principalement composée de titres obligataires et complétée par une exposition accessoire aux marchés actions.
Des obligations d'Etats et des obligations privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion seront notamment associées à des obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion (limitées à 15% maximum de l'actif net) et/ou à des obligations convertibles (limitées à 15% maximum de l'actif net) et/ou des actions d'entreprises françaises et étrangères de toute taille de capitalisation sans zone géographique prépondérante (limitées à 20 % maximum de l'actif net).
Les obligations d'Etats, grâce à une corrélation généralement négative avec des actifs risqués tels que les actions, joueront un rôle d'amortisseur dans les périodes de baisse des marchés actions.

L'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée les fourchettes suivantes :
- exposition de 0 à 100% de l'actif net pour le monétaire,
- exposition de 0 à 100% de l'actif net pour la dette d'Etat,
- exposition de 0 à 60% maximum de l'actif net pour la dette privée,
- exposition de 0 à 20% maximum de l'actif net pour les actions.

Dans le but de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative, une couverture tactique pourra être mise en place. La décision de couverture dépendra de la performance de l'allocation stratégique observée quotidiennement. La couverture tactique n'entrainera pas d'exposition globale négative aux actions ou une sensibilité nette négative aux taux d'intérêt. En cas de baisse anormale de la performance de l'allocation stratégique eu égard à la volatilité cible, une couverture partielle ou totale des éléments les plus volatils sera mise en place via la vente de contrats futures. Le retrait de la couverture est soumis à un redressement de la performance de l'allocation stratégique. La stratégie de couverture n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire à moyen-terme mais de contenir la volatilité du portefeuille et par conséquent le risque de baisse de la valeur liquidative. La couverture tactique est déclenchée par des signaux systématiques et ne s'appuie sur aucune anticipation et vise à protéger le portefeuille des fortes baisses de marché.

Le niveau de volatilité du portefeuille est défini a priori et fera l'objet d'un contrôle mensuel. L'allocation optimale sera alors ajustée si le niveau de volatilité ex ante s'éloigne à la hausse de sa cible de 3,5%. Dans le cas contraire l'allocation stratégique restera inchangée.

Le gestionnaire peut utiliser des futures, des options et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux ou de change.
Le portefeuille peut être investi jusqu'à 100 % en parts ou actions d'OPCVM français ou européens et dans la limite de 30% maximum en parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans l'Union Européenne ou de fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R.214 13 du Comofi.
L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC.
Le portefeuille peut également être investi jusqu'à 100% de l'actif net en TCN français ou étrangers et à hauteur de 20% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés.

Information Benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.
Affectation des sommes distribuables :
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

- 1 **2** 3 4 5 6 7 +

Explication de l'indicateur et ses principales limites :
L'exposition diversifiée au marché actions, au risque de taux et de change explique le classement du Compartiment dans cette catégorie.
Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- Risque de contreparties : Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.
- Risque lié aux dérivés : Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée	2,5%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

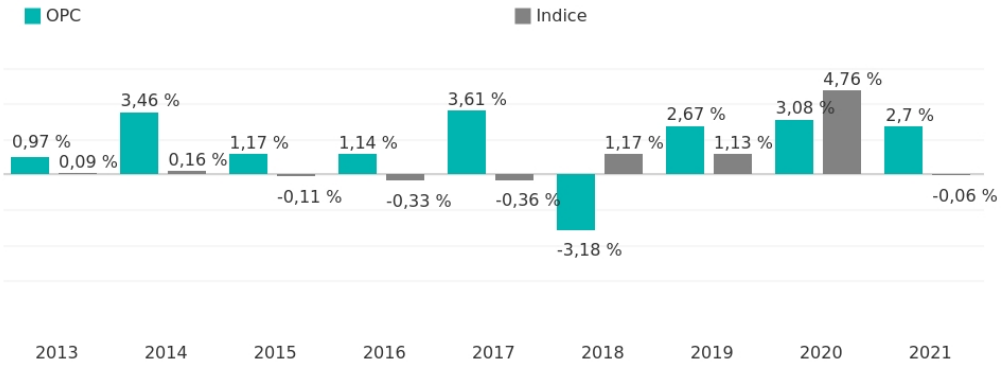
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	0,56%*
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de ce Compartiment, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Jusqu'au 30/06/2020 : Eonia +1,5%

à compter du 01/07/2020 : cf. Indicateur de référence en vigueur

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par le Compartiment.

Date de création du Compartiment : 13/11/2020

Le Compartiment est issu de la fusion absorption du FCP Lazard Patrimoine Moderato créé en 2012.

Devise : EUR

Indicateur de référence :
10% MSCI World All Countries ; 90% ICE BofAML Euro Broad Market Index
L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.
A compter du 01/07/2020 : changement de stratégie d'investissement et de profil rendement/risque. Par conséquent, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet www.lazardfreresgestion.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Compartiment : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce Compartiment.

Le Compartiment propose d'autres catégories d'actions définies dans son prospectus.

Ce Compartiment est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **06/09/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.